

puisqu'elle servait de siège au gouverneur de vastes contrées. On ne peut nier non plus qu'elle eut une grande importance aux yeux des empereurs qui voulurent lui léguer leurs noms.

On cite les évêques grecs d'Egée qui se sont succédé jusqu'au milieu du VI^e siècle. Vers la fin du même siècle un certain Théodore, écrivait dans son voyage en terre Sainte, en 538: «In provincia Ciliciæ Egea dicitur civitas, ubi quadraginta dies comercia geruntur, et nemo de eis aliquid requirit: sed post 40 dies qui inventur negotium facere, fiscali redivit»⁴⁶¹.

Ce n'est que vers la moitié du XIII^e siècle, que les évêques arméniens commencent à occuper le siège épiscopal de cette ville, et avec ces derniers y commencent aussi des nouveaux événements politiques.

Egée ou Ayas, après sept siècles passés sans bruit, mais non sans gloire pourtant, sortit tout à coup de son obscurité. Une ère nouvelle et brillante s'ouvrit pour elle, mais qui n'eut malheureusement que la durée de la fortune passagère des souverains arméniens Roupiniens. Ce fut alors que cette ville se remplit de vie et de mouvement, et qu'elle devint une des plus commerçantes du monde. Tant que la dynastie arménienne fut au pouvoir, c'est-à-dire pendant tout un siècle, elle fut le rendez-vous de tous les peuples: elle fut en quelque sorte le cœur du pays et du royaume, tandis que Sis en était la tête, comme capitale. Ayas fut même supérieure à Sis, car sa renommée était universelle. Elle l'emporta sur les premières villes commerciales du pays, rivalisa et surpassa celles de la Syrie et de l'Egypte. Depuis le milieu du XIII^e siècle, mais surtout après l'effondrement de la principauté d'Antioche, en 1268, et la prise de Ptolémaïs (Acca ou Accon) par les Egyptiens, jusqu'à la moitié du XIV^e siècle, Ayas fut en Asie le premier port et l'entrepôt commercial des antiques pays de la Perse, des Indes, de la Chine même, ainsi que des pays occidentaux de l'Italie, de la France, de l'Espagne, des Flandres et autres.

Dès que les Arméniens eurent fondé leur royaume, les occidentaux commencèrent à affluer en Cilicie. Le premier décret de Léon en faveur de ceux-ci, porte la date de la première année du XIII^e siècle. Alors les ports du pays étaient Tarse, Corycus et d'autres, mais on en parle moins souvent, parce

⁴⁶¹ THÉODOR, *De situ Terræ Sanctæ*.